



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 27 MARS 2019, À 16:30 HEURES

AU POSTE DE POLICE DE BELOEIL, SITUÉ AU 333, RUE HERTEL À BELOEIL, PROVINCE DE QUÉBEC.

Étaient présents :

Monsieur Daniel Plouffe	Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Yves Corriveau	Vice-Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes

Étaient également présents :

Monsieur Bruno Pasquini	Directeur de Police
Me Thierry Lavoie	Greffier

Étaient absents :

Monsieur Denis Lavoie	Délégué de la Ville de Chambly
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 février 2019;
5. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 20 février 2019;
6. Suivi du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

7. Suivi des réunions du Comité Exécutif des 20 février et 13 mars 2019;
8. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2018;
9. Départ à la retraite — Secrétaire aux enquêtes;
10. Rapport de soumission contrat de maintenance et soutien technique Radios IP;
11. Achat de 15 disques durs SSD;
12. Achat photocopieur Xerox;
13. Rapport de soumission — Achat de véhicule de type pick-up;
14. M. Bruno Pasquini, Directeur de Police, suivi des dossiers;
15. Adoption de la liste des comptes à payer;
16. Divers;
17. Correspondance;
18. Période de questions;
19. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

Il remercie les délégués pour leur présence à la rencontre préparatoire qui a débuté à 15:00 heures ce jour par la présentation de Monsieur Robert Arbour, auditeur externe.

POINT 2 **CONSTATATION DU QUORUM**

Le Président constate le quorum.

CA-19-1993

POINT 3 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

- 16.1 Nomination du Secrétaire-Trésorier;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-1994

POINT 4 **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 février 2019**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec:

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 février 2019 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-1995

POINT 5 RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 20 février 2019

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 20 février 2019;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 20 février 2019;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 20 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FÉVRIER 2019

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance du procès-verbal déposé et ne formulent aucune question.

POINT 7 SUIVI DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DES 20 FÉVRIER ET 13 MARS 2019

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance des procès-verbaux déposés et ne formulent aucune question.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur Robert Arbour, auditeur externe, fait la présentation des états financiers 2018 de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent.

Il explique les travaux exécutés dans le cadre de son mandat.

- Lecture des procès-verbaux avec la vérification des éléments importants suivants :
 - Approbation des paiements du mois;
 - Approbation des embauches;
 - Approbation des financements ou refinancements;
 - Approbation de l'utilisation des excédents;
 - Approbation du budget de la régie;
 - Dépôt des états financiers;
- Établissement à 190 000 \$ du risque d'erreur acceptable;
- Analyse des états financiers;
- Évaluation en 47 points du contrôle interne de la Régie;
 - Revenus (8 contrôles);
 - Achats (14 contrôles);
 - Paie (11 contrôles);
 - Constats d'infraction (9 contrôle);
 - Écritures de journaux (5 contrôles).
- Éventualités :
 - Analyse des honoraires d'avocats;
- Engagements :
 - Vérifications aux pièces justificatives des engagements au-delà du seuil de signification;
- Test d'imprévisibilité :
 - Tester l'inclusion d'un avantage imposable dans les formulaires fiscaux T4 et R1;
- Élaboration / paiements des quotes-parts des municipalités;
- Conciliation des Revenus des redevances du 9-1-1;
- Tests sur les constats :
 - Cette année, auprès de la Cour municipale de la ville de Beloeil;
- Conciliation des revenus d'intérêts;
- Vérification de certaines dépenses :
 - Dépenses de location;
 - Assurances;
 - Honoraires professionnels;
- 36 tests sur les salaires :
 - Sélection d'un test pour 36 périodes de paie;
 - Obtention des relevés de paie pour chaque période testée;
 - Vérification du salaire de l'employé avec son contrat et la convention collective, lorsqu'applicable;
 - Comparaison du nombre d'heures payées au relevé de paie avec la carte de poinçon ou la feuille de temps;
 - Retracer l'inscription de la paie aux livres comptables et s'assurer des montants et des imputations;
 - Vérifier le décaissement en retraçant le retrait au relevé bancaire;
 - Résultat : tout est conforme;
- Vérification à 100% des transactions affectant la conciliation pour fins fiscales;
- 12 tests au niveau des autres dépenses :
 - Comparaison des transactions inscrites au journal des achats avec les factures ou pièces justificatives (prix, fournisseur, nature du bien);
 - Vérifier les calculs sur les factures ou pièces justificatives (taxes, extension, sous-total, total);
 - S'assurer que la transaction a été comptabilisée dans le bon exercice et au montant exact;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Vérifier l'imputation comptable de la dépense, de la TPS et de la TVQ;
- Retracer l'inscription du montant facturé dans le compte approprié de l'auxiliaire des comptes fournisseurs;
- Retracer l'approbation de l'achat sur la facture ou pièce justificative et corroborer aux bons de commande et livraison s'il y a lieu;
- Vérifier que le paiement a été indiqué sur la facture et que celui-ci a été effectué par les personnes autorisées;
- Dépenses en immobilisations;
- Travaux d'audit sur les postes de l'état de la situation financière :
 - Trésorerie et équivalents de trésorerie;
 - Débiteurs;
 - Passifs à court terme;
 - Passifs à long terme;
 - Actifs à long terme;
 - Autres actifs non financiers;
 - Avoir des contribuables;

Monsieur Arbour parcourt la documentation produite consistant en le rapport financier de l'année 2018.

Madame Caroline Vigneault, responsable de la Trésorerie, présente aux délégués une analyse exhaustive des écarts consignés aux états financiers de la Régie en date du 31 décembre 2018. Madame Vigneault répond aux questions des délégués concernant certains éléments des états financiers.

Le Président remercie Monsieur Arbour et Madame Vigneault pour leur présence.

CA-19-1996

POINT 9

RÉSOLUTION

Départ à la retraite — Secrétaire aux enquêtes

ATTENDU la décision de Madame France Hamelin, au terme de trente (30) années de service, dont 15 au sein de la Régie, de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de la Directrice des Ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza, précisant la fin d'emploi effective de Madame France Hamelin au 31 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Madame France Hamelin et de la rendre effective au 31 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

CA-19-1997

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 10 RÉSOLUTION

Rapport de soumission contrat de maintenance et soutien technique Radios IP

ATTENDU que le 5 avril 2017 par sa résolution CE-17-2809, le Comité Exécutif de la Régie autorisait le remplacement du logiciel permettant la gestion des communications des ordinateurs véhiculaires;

ATTENDU la résolution CA-18-1842 par laquelle la Régie renouvelait le contrat de maintenance et soutien technique du logiciel Multi IP pour une période d'un an;

ATTENDU que le contrat actuel de maintenance et de soutien technique vient à échéance le 30 avril 2019;

ATTENDU que l'article 573.3, 9^o L.C.V permet à la Régie dans de telles circonstances de déroger aux règles d'adjudication des contrats municipaux puisque l'objet du contrat à renouveler est l'entretien d'équipements spécialisés par le fabricant;

ATTENDU que l'entreprise « *Radio IP Software Inc.* » est la seule pouvant également assurer la mise à jour du logiciel;

ATTENDU que l'augmentation prévue se situe aux alentours de 2,9%;

ATTENDU la recommandation de Madame Cécile Nault, Acheteuse, de retenir l'offre de service pour un prix de 3 955,20 \$ plus les taxes applicables pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU:

D'ACCORDER, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020, à l'entreprise « *Radio IP Software Inc.* » le contrat de service, de maintenance et de soutien technique pour le système de gestion des communications pour les ordinateurs véhiculaires et ce, pour un coût de 3 955,20 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie à signer ledit contrat d'entretien et de maintenance;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-1998

POINT 11 RÉSOLUTION Achat de 15 disques durs SSD

ATTENDU que la Régie doit acquérir quinze (15) disques durs SSD (Solid State Drive) pour remplacer ceux défectueux sur plusieurs ordinateurs que la Régie désire conserver;

ATTENDU les démarches faites par Madame Cécile Nault, Acheteuse, auprès de deux (2) fournisseurs, à savoir:

- STR Micro de Sainte-Julie;
- ProContact informatique de Québec;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la Régie a reçu deux (2) soumissions conformes;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme n'a pas sa place d'affaires sur le territoire que la Régie dessert;

ATTENDU la résolution CA-11-824 adoptée le 23 mars 2011, par le Conseil d'Administration définissant la politique d'achat local de la Régie;

ATTENDU que la soumission déposée par le soumissionnaire local, « *STR Micro* », est supérieure de moins de 5% du plus bas soumissionnaire conforme, lequel est de l'extérieur;

ATTENDU le rapport de Madame Cécile Nault, Acheteur, recommandant de retenir la soumission de « *STR Micro* » pour un prix total de 633,30 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *STR Micro* », conformément à la soumission déposée par elle, le contrat d'acquisition de quinze (15) disques durs SSD (Solid State Drive) pour un prix total de 633,30 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie à signer tous les documents pertinents à l'achat desdits disques durs;

D'AUTORISER pour le paiement de ladite dépense en immobilisation un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de trois (3) ans à compter de 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-1999

POINT 12

RÉSOLUTION

Achat photocopier Xerox

ATTENDU que la Régie détient actuellement en location un (1) photocopier de marque Xerox dont le contrat de location prend fin le 31 mars 2019;

ATTENDU que la Régie a opté pour l'achat d'un nouveau photocopier lors de l'adoption de son budget pour l'année 2019;

Location	107,48 \$
Frais de service estimatif (coût à la copie)	18,08 \$
Total mensuel combiné	125,56 \$

ATTENDU que le coût actuel de location mensuelle avant les taxes de cet appareil se détaille ainsi :

ATTENDU que la Régie dispose déjà de photocopieurs multifonction Xerox dans tous les départements et qu'il s'avère judicieux d'opter pour la même gamme d'appareils afin d'offrir une facilité d'utilisation et d'entretien;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU l'analyse et les observations précisés au rapport de Madame Cécile Nault, Acheteuse, quant aux modalités d'acquisition de cet appareil;

ATTENDU que la location pour cinq ans d'un nouvel appareil par l'entremise du Centre de services partagés du Québec représenterait un coût mensuel de 112,28 \$ pour une dépense totale, sur 5 ans, de 6 736,80 \$ avant les taxes;

ATTENDU que le coût d'achat total avant taxes de l'appareil serait de 5 440,86 \$ pour une période de 60 mois;

ATTENDU que l'appareil appartiendra par la suite à la Régie qui pourra le remplacer à la fréquence qu'elle déterminera;

ATTENDU que la durée de vie de cet appareil pourrait aller au-delà de 60 mois;

ATTENDU que, basé sur une utilisation moyenne réelle des douze (12) derniers mois, il est estimé que les frais de service pour la Régie seront de 983,40 \$ avant les taxes pour les prochains cinq (5) ans (frais de service estimatif d'utilisation mensuels: 16,39\$/mois);

ATTENDU que les frais d'installation, de configuration et de formation afférents à l'achat de ce photocopieur s'élèvent à 204,00 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE:

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard**

ET RÉSOLU:

D'AUTORISER l'achat d'un (1) photocopieur multifonction Xerox pour un coût de 5 440,86 \$ avant les taxes;

D'AUTORISER le paiement des frais d'installation, de configuration et de formation afférents à l'achat de ce photocopieur pour un montant de 204,00 \$ avant les taxes;

D'AUTORISER le paiement des frais de service estimatif d'utilisation de cet appareil à Xerox pour une période de cinq (5) ans suivant le coût mensuel estimé de 16,39 \$ plus les taxes applicables pour une dépense totale, avant taxes, de 983,40 \$;

D'AUTORISER pour le paiement de la dépense en immobilisation qu'est l'achat d'un photocopieur multifonction Xerox un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans à compter de 2020;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 13

RÉSOLUTION

Rapport de soumission — Achat de véhicule de type pick-up

ATTENDU que la Régie désire acheter un véhicule de type Pick-up neuf ou d'occasion de l'année 2017, 2018 ou 2019 avec les spécifications décrites dans le devis d'appel d'offres sur invitation portant le numéro 2019-007;

CA-19-2000



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la Régie a envoyé, sur invitation, cet appel d'offres à plus de vingt (20) concessionnaires de la grande région de Montréal;

ATTENDU que l'ouverture de cet appel d'offre s'est déroulée le jeudi 21 mars 2019 à 10h35;

ATTENDU que cinq (5) soumissions ont été déposées à la Régie;

ATTENDU que seulement deux (2) soumissions étaient conformes, soit :

- Ostiguy Ford Inc. (Richelieu);
- Jacques Olivier Ford Inc. (Saint-Hubert).

ATTENDU que le véhicule proposé correspondant à la soumission conforme la plus basse est un véhicule de type Pick-up de l'année 2019 de marque Ford;

ATTENDU le rapport de Madame Cécile Nault, Acheteuse, recommandant de retenir la soumission de « *Ostiguy Ford Inc.* » pour un prix de 41 426,25 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'OCTROYER à l'entreprise « *Ostiguy Ford Inc.* » le contrat d'achat d'un véhicule de type Pick-up de l'année 2019 de marque Ford plus amplement détaillé à la soumission déposée par elle et ce, pour un prix de 41 426,25 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement pour le financement de ladite dépense remboursable sur une période de cinq (5) ans à compter de 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 14

M. BRUNO PASQUINI, DIRECTEUR DE POLICE, SUIVI DES DOSSIERS

Le Directeur de Police présente aux Élus les dossiers traitant des sujets suivants :

14.1 Embauche de policiers temporaires

M. Pasquini informe les délégués que la Régie est actuellement en processus d'embauche de policiers temporaires en prévision de la saison estivale. Plus de 300 *curriculum vitae* ont été reçus à cet effet. Suite à une première étape de sélection, soixante-douze (72) candidats seront rencontrés en entrevue.

14.2 Technicienne en ressources humaines

Les délégués sont informés que Madame Julie Laporte entrera en fonction le 1^{er} avril 2019 en tant que technicienne en ressources humaines.



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

14.3 Fraternité – Suivi de dossiers

M. Pasquini informe les délégués de l'état d'avancement de certains dossiers impliquant la Fraternité dont les horaires des agents de liaison et de ceux affectés à la circulation.

14.4 Début d'un procès pour conduite dangereuse ayant causé la mort

Les délégués sont informés du début du procès du conducteur ayant percuté un autobus scolaire à haute vitesse à Mont-Saint-Hilaire en 2016.

14.5 Accidents de la route mortels sur le territoire de la Régie

M. Pasquini explique aux délégués les détails des cinq (5) accidents mortels survenus sur le territoire de la Régie en 2018. Les membres du Conseil d'administration se déclarent satisfaits de cette présentation et en soulignent la qualité.

CA-19-2001

POINT 15

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 15 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso
APPUYÉ PAR Madame Jocelyn G. Deswarte

ET RÉSOLU:

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 245 631,11 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 16

DIVERS

IL EST 16 :31 HEURES. MESSIEURS BRUNO PASQUINI ET THIERRY LAVOIE QUITTENT LA SALLE. LA SÉANCE SE POURSUIT ENTRE LES ÉLUS.

LA SÉANCE PLÉNIÈRE REPREND. IL EST 16 :37 HEURES.

CA-19-2002

POINT 16.1

RÉSOLUTION

Nomination du Secrétaire-Trésorier

ATTENDU la résolution portant le numéro CA-18-1904 adoptée le 26 septembre 2018 par le Conseil d'Administration de la Régie à l'effet :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

1. d'annoncer le départ à la retraite de Me Diane Mondou (Directrice des services administratifs);
2. de mandater la Directrice des ressources humaines pour modifier l'organigramme de la Régie dans la foulée du départ à la retraite de Mme Mondou;
3. de confier à la firme « *Carrefour Capital Humain* » de l'U.M.Q. le mandat de supporter la Régie dans le cadre du recrutement du Secrétaire-Trésorier;

ATTENDU la résolution CA-18-1909 adoptée le 24 octobre 2018 par le Conseil d'Administration de la Régie rétablissant au sein de l'organigramme des services administratifs la fonction de Secrétaire-Trésorier;

ATTENDU le processus d'embauche mené de concert par la firme « *Carrefour Capital Humain* » et des délégués membres du Comité de sélection;

ATTENDU les représentations faites par le Président lors de la rencontre préparatoire à la tenue de la séance du Conseil d'Administration;

ATTENDU que celles-ci portaient notamment sur les conditions de travail qui seront consenties au Secrétaire-Trésorier;

ATTENDU la recommandation d'embauche par le Comité de sélection de Madame Nathalie Guérin comme Secrétaire-Trésorière suivant un contrat de travail de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉE PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Nathalie Guérin comme Secrétaire-Trésorière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE RENDRE effective cette nomination à compter du 6 mai 2019;

D'AUTORISER le Président à signer, pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, le contrat d'emploi accordé à Madame Guérin;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 17 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 13 mars 2019 :

Aucune.

II. Soumise au Comité Exécutif du 27 mars 2019 :

Aucune.



No de Résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 18 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

POINT 19 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-19-2003


IL EST PROPOSÉ PAR Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est 16:40 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


BRUNO PASQUINI
Directeur


DANIEL PLOUFFE
Président